

Entre nous soit dit : Sonderfall Schweiz

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 7

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mots d'elles



Le ballon-AVS retourne dans le camp du Conseil national en septembre. Le compromis proposé par la Commission permettra-t-il d'éviter le référendum, et par là de sauver splitting et bonus éducatif?

(Dessin: Pellet)

Sonderfall Schweiz

Si on a oublié ou si on veut nier ce que représentent les noms de Dachau ou d'Auschwitz, l'apocalypse rwandaise est là pour rappeler que le racisme débouche sur le génocide.

Les racines du racisme, ce sont les préjugés, ces idées toutes faites qui attribuent dans l'abstrait à certains traits comme le sexe, la couleur de la peau ou la culture, des traits de caractère, des comportements, des qualités ou des vices. Les femmes le savent, elles qui ont si longtemps été considérées comme des êtres inférieurs: le sexisme, le machisme, c'est aussi une forme de racisme. Au même titre que les nationalismes, intégrismes, fondamentalismes et autres fanatismes qui mettent en péril nos sociétés et la paix du monde.

Sommes-nous sûrs en Suisse de résister aux préjugés et à une propagande teintée de racisme, avec notre arrogant «y en a point comme nous», notre «Sonderfall Schweiz» dont nous sommes si fiers?

Avant-hier, nous avons sagement éliminé de notre Constitution la tache qu'était l'interdiction de l'abattage selon le rite juif. Mais dès lors on a brûlé des baraques où logeaient des réfugiés. Et hier on a refusé de faciliter la naturalisation de jeunes étrangers élevés chez nous. Va-t-on demain continuer sur la même lancée?

On est angoissé – et le mot est faible – quand on voit des enfants de chez nous profaner des cimetières juifs ou tabasser un camarade parce qu'il est juif. Et plus encore peut-être quand on voit les jeunes radicaux – un parti qui s'appelle en allemand freisinnig, libéral – s'opposer à la lutte contre le racisme engagée dans le monde? On s'attendrait à voir une Suisse multiculturelle y participer pleinement.

La Suisse se sent-elle si peu sûre de son identité et de sa cohésion, qu'elle ait besoin de se replier sur elle-même, de dresser une barrière entre elle et l'autre? Comment répondre à une propagande qui, jouant justement sur la peur de l'autre, incite au «chacun pour soi»? Cette propagande est puissante. Pour y répondre, il faudrait un grand effort d'information et d'éducation, car l'ignorance favorise le racisme. Il faudrait une mobilisation massive de toutes les forces qui croient à la dignité de l'homme et veulent favoriser le respect qui lui est dû. A l'homme individuel, mais aussi aux minorités présentes dans le pays.

Ce qui fait peur, c'est ce qui fait que l'autre est différent. «Un peu différent, on veut bien, mais pas trop.» Et pourtant cette magnifique anthologie faite de textes de tous les temps et de toutes les cultures, *Le Droit d'être un Homme*, publiée par l'UNESCO* sur une idée de Jeanne Hersch, a montré, par delà les différences, la pérennité et l'universalité des valeurs que nous sommes fiers de dire nôtres.

Parmi ces valeurs, il y a cette tolérance qui fait si cruellement défaut aujourd'hui, chez nous comme ailleurs. L'UNESCO a publié*, sur ce thème également, une série de textes tirés de Voltaire, aussi bien que de Bouddha ou du Coran, qui sont proches les uns des autres et donnent à réfléchir. Faudrait-il inscrire expressément le droit à la différence dans les droits de l'homme?

L'une des richesses de notre monde, c'est la mobilité, les possibilités d'échanges et de rencontres avec «l'autre». Encore faut-il l'aborder sans préjugé. Sans préjugé raciste.

En s'enfermant frileusement dans son cocon, la Suisse se prive aujourd'hui de cette richesse, alors même que l'ouverture au monde et la qualité de l'accueil de l'étranger ont été parmi ses plus précieuses traditions.

L'ONU mettra l'année 1995 sous le signe de la tolérance. Mais l'effort d'éducation qu'on appelle de tous ses vœux, doit être le fait non seulement des gouvernements, mais des familles, des écoles, des mouvements de jeunesse ou de femmes ou d'éducation des adultes, et très spécialement des Eglises, car la religion a trop souvent servi d'alibi au racisme.

La Suisse retrouvera-t-elle le 25 septembre le courage de faire une brèche dans le mur dont elle s'est entourée? Cela ne porterait pas atteinte à sa sécurité.

Perle Bugnion-Secretan

*Diffusion Payot